

Règlement Challenge HUNTER 2011/2012

La commission Hunter du CRE de Bretagne, afin de dynamiser cette discipline, poursuit le challenge Hunter.

Ce challenge comportera cette année 4 niveaux : Amateur, Club 1, Club 2 et Pony 1.

Cavaliers concernés

Tous les cavaliers titulaires d'une licence fédérale de compétition de l'année en cours prise au titre de la Bretagne.

Licence de compétition Hunter Amateur.
Licence de compétition Club.

Concours bretons concernés par le challenge

Le 1^{er} concours réalisé par chaque organisateur et les championnats départementaux jusqu'au Championnats de Bretagne 2012.

Les épreuves

Club et Pony :

Club 1, Club 2 et Pony 1

Amateur. (toutes catégories)

Figures imposées.

Maniabilité.

Grand Prix.

Dotation et droit d'engagement, libre. *Les épreuves Style ne sont pas concernées.*

Les techniciens

Prise en charge par le CREB (voir charte Hunter).

Frais de déplacement (0.35 €/km - 0.50 €/km en covoiturage) et repas des juges, du chef de piste et du commissaire au paddock.

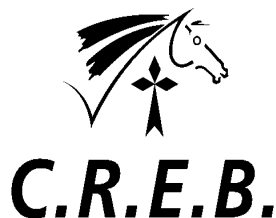
Le médecin ou PAC

Règles communes Hunter Amateur, Club et Pony

Prise en compte des 15 premiers cavaliers même non classés :

Le 1 ^{er} prend	17 points
Le 2 ^{ème} prend	15 points
.....	
Le 15 ^{ème} prend	2 points

Aucun coefficient ne sera appliqué.



S'il y a parmi les 15 premiers :

- Un cavalier extérieur à la Bretagne, aucun point ne lui sera attribué.
- Un cavalier ayant une licence Club (sur une épreuve Amateur), aucun point ne lui sera attribué.

Leurs points seront acquis par le cavalier suivant.

Pour établir le classement Amateur, il sera tenu compte des performances du couple « cavalier/cheval ».

Les cavaliers ont droit de participer aux 3 épreuves soit Club 1, Club 2 et poney 1, mais à l'issue du classement final des challenges, seul sera pris en compte leur meilleur classement, dans l'un ou l'autre des niveaux.

Attribution des titres

- 1) Sera déclaré **vainqueur du Challenge Amateur**, le couple ayant totalisé le plus de points au terme du challenge.
- 2) Sera déclaré **vainqueur du Challenge Club 1**, le cavalier ayant totalisé le plus de points au terme du challenge.
- 3) Sera déclaré **vainqueur du Challenge Club 2**, le cavalier ayant totalisé le plus de points au terme du challenge.
- 4) Sera déclaré **vainqueur du Challenge Poney 1**, le cavalier ayant totalisé le plus de points au terme du challenge.

En cas d'ex-æquo:

- C'est le nombre de participations du cavalier ou du couple qui les départagera.
- La notation de l'épreuve précédente.

Remise des prix

Les 3 premiers de chaque niveau de ce challenge (Amateur, Club 1, Club 2 et Poney 1) soit 12 cavaliers se verront récompensés en lots de sellerie d'une valeur de 1 200 €, à l'issue des Championnats de Bretagne par :

Le CRE de Bretagne, représenté par Hervé GELEBART
La sellerie Hippowest, représentée par Eric KERDONCUFF